



Paris, le 20 mars 2019

Monsieur Marc Dandelot,
Président de la CADA
TSA 50730
75334 PARIS CEDEX 07

Pierre OUZOULIAS

Monsieur le Président,

Sénateur
des Hauts-de-Seine

Vice-président de la
commission de la culture,
de l'éducation et de la
communication

Vice-président de la
commission des affaires
européennes

Membre de l'OPECST

Conseiller départemental
des Hauts-de-Seine

J'ai demandé le 6 décembre 2018, à la ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, la communication des états d'avancement mentionnés à l'alinéa III bis de l'article 244 quater B du Code général des impôts, pour l'exercice fiscal 2017.

Sans réponse de ce ministère, je vous ai saisi le 30 janvier 2019. Ce dossier a été enregistré par vos services sous le numéro 2019-0750. Près de deux mois après cette saisine, j'aimerais connaître l'état d'avancement de son instruction.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Ouzoulias